http://www.snetap-fsu.fr/Languedoc-Roussillon-preavis-de,3479.html

Languedoc-Roussillon : préavis de grève à l'EPLEFPA Castelnaudary

- En Région -

Date de mise en ligne : lundi 13 avril 2015

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Objet : Dépôt de préavis de grève

Madame la Directrice Générale,

Par la présente, le SNETAP-FSU dépose, à la demande des Personnels de l'EPLEFPA de Castelnaudary réunis en assemblée générale le 9 avril, un préavis de grève pour le mardi 28 avril 2015.

Ce préavis vise à dénoncer les dysfonctionnements multiples subis ces derniers mois :

- le Service d'Aide Personnalisé, originalité historique issue du dernier projet d'établissement qui en fait un pilier de son identité, prisé des apprenants et de leurs familles, a été supprimé sans réflexion, sans anticipation, sans alternative recevable...

- sur le LEGTA une absence patente d'organisation pédagogique, la stigmatisation des enseignants, une absence d'organisation de l'orientation des élèves, des prévisions de recrutement en baisse... sans gestion aucune des enjeux majeurs pour l'avenir de l'établissement

- une absence manifeste de préparation dans la perspective de la mise en place d'une Unité de Formation par Apprentissage à la rentrée prochaine, sur fond de formations à ce jour déficitaires sur le CFA départemental sachant que les prévisions d'effectifs à la rentrée sont très faibles

- un CFPPA dont la majorité des formations sont déficitaires et avec très peu de perspectives pour l'avenir. A cela, s'ajoute la gestion d'un nouveau dispositif (Cap métiers), pouvant permettre de relancer une dynamique positive, qui est également inquiétante...

Ces états de faits amènent les Personnels à considérer l'avenir de l'EPLEFPA comme en péril.

En conséquence, les personnels de l'EPLEFPA de Castelnaudary exigent :

- une rencontre avec le DRAAF afin d'exposer leurs revendications
- un accompagnement logistique sur la mise en place d'un nouveau projet d'établissement
- un appui financier et humain sur la mise en place de la formation par apprentissage et la gestion de la formation continue.

Ne doutant pas de l'attention que vous comme votre administration saurez porter à la situation préoccupante de cet établissement, veuillez agréer, Madame la Directrice Générale, l'expression de nos salutations distinguées.

Frédéric Chassagnette,
Secrétaire Général adjoint du SNETAP-FSU

Copyright © Snetap-FSU